



Extrait du Registre des délibérations du Comité Syndical

Séance du 22 mars 2022

Délégués syndicaux en exercice : 45

**Le Comité Syndical, régulièrement convoqué, s'est réuni au Conseil
Départemental du Doubs, salle JOUBERT, 8 avenue de la Gare d'Eau à BESANÇON,
sous la présidence de M. Cyril DEVESA, Président.**

La séance est ouverte à 18h06 et levée à 20h02

Étaient présents :

G.B.M : AEBISCHER Elise ; BERNARD Franck ; BOUSSET Jean-Marc ; CAULET Claudine ;
COUDRY Sébastien ; DEVESA Cyril ; GAGLILOLO Lorine ; GALLIOU Françoise ; HUOT Daniel ;
JACQUIN Denis ; LEGAIN Olivier ; NAPPEZ Anthony ; PARIS Daniel ; POUJET Yannick ;
SIMONIN Philippe ; TERZO André ;
C.C.L.L : GARNIER Christophe ; MESNIER Christian ; OUDET Alain suppléant de M. CRETIN
Emmanuel ; STADELMANN Jean-Claude ;
C.C.V.M : GAUTHIER André

Étaient excusés :

G.B.M : BAILLY Guillaume ; DUSSAUCY Nadine ; LOUIS Bernard ; MAGNIN-FEYSOT
Christian ; MÉNESTRIER Jean-François ; MICHEL Marie-Thérèse ; VIÉNET Romain suppléant
de M. Christian MAGNIN-FEYSOT ;
C.C.L.L : BERION Dominique suppléant de M. Alain MONNIER ; COULET Gérard ; CRETIN
Emmanuel ; MONNIER Alain ; PRILLARD Angèle
C.C.V.M :

Secrétaire de séance : Franck BERNARD

Procuration de vote :

Mandants : Nadine DUSSAUCY ; Christian MAGNIN-FEYSOT ; Alain MONNIER ; Angèle
PRILLARD

Mandataires : Jean-Marc BOUSSET ; Yannick POUJET ; Jean-Claude STADELMANN ; Alain
OUDET suppléant de M. Emmanuel CRETIN

Objet : 6B. Marché de fourniture de fils de presse pour le Pôle Valorisation des Déchets
2022/03_20-20

CENTRE DE TRI

MARCHÉS DE TRAITEMENT DES MATERIAUX ISSUS DU TRI DE L'ITM

Rapporteur : Monsieur André TERZO, Vice-Président

Le mode de conditionnement principal utilisé sur le centre de tri et l'ITM est la mise en balles. Cette mise en balles nécessite le ligaturage de ces balles par des fils de fer recuits.

La disponibilité de ce fils est indispensable pour assurer le conditionnement puis l'évacuation des matières triées.

Le marché actuel de fourniture de fils de presse arrive à échéance le 30 avril 2022.

Il convient de le renouveler, car malgré l'anticipation de la hausse des prix des métaux et la commande d'un stock de fils dès 2020 permettant de fonctionner jusqu'à l'été 2022, il sera nécessaire de commander de nouveau un stock de fils.

Aussi, il est proposé un marché de fourniture sous la forme d'un accord cadre multi-attributaire sans allotissements. La consultation sera lancée selon la procédure des appels d'offres ouverts.

La durée prévisionnelle est de 12 mois, à compter du 1^{er} mai 2022 ou, en cas de date ultérieure, à la notification du marché, reconductible 3 fois 12 mois, soit une durée maximale, toutes reconductions confondues de 4 ans

S'agissant d'un marché à bons de commande, le montant annuel maximum est de 80 000 €, soit 320 000 €, sur la durée toutes périodes de reconduction confondues.

A l'unanimité, le Comité Syndical valide les termes de cette consultation et autorise le Président ou son représentant à signer toutes les pièces nécessaires à sa mise en œuvre, après attribution par la Commission d'Appels d'Offres.

Pour extrait conforme,
Le Président du SYBERT,
Cyril DEVESA

Rapport adopté à l'unanimité.

Pour : 25

Contre : 0

Abstention : 0

Ne prennent pas part au vote : 0

